

Dennis Bevington

Député de Western Arctic

Bulletin de l'hiver 2013

Chers amis,

Cet hiver, la Chambre des communes a beaucoup entendu parler des Territoires du Nord-Ouest : vous constaterez que notre bulletin contient de nombreuses photos des journées des spectaculaires TNO qui ont eu lieu à Ottawa. En plus d'assister à de nombreuses réunions sur la Colline les 30 et 31 janvier en compagnie d'un grand nombre de politiciens et de comités permanents, notre premier ministre et les membres de notre assemblée législative nous ont également représentés en organisant l'une des réceptions les plus impressionnantes qu'il m'a été donné de voir à Ottawa au cours des sept dernières années. Les Territoires du Nord-Ouest ont aussi été à l'honneur dans le cadre d'un somptueux spectacle de trois jours organisé dans le cadre du Bal de Neige.

Pour leurs expositions, leurs performances et tous les efforts déployés sur la Colline, je dis bravo à nos représentants des Territoires du Nord-Ouest! J'adresse par ailleurs une mention toute spéciale à nos ambassadeurs du Nord qui portaient le costume traditionnel; ces quelque 25 jeunes ont été vus un peu partout dans la capitale.

Cet hiver, les Territoires du Nord-Ouest et l'Arctique ont fait l'objet d'analyses par des comités permanents parlementaires. Le Comité permanent des affaires étrangères a réalisé une étude approfondie sur le rôle du Canada dans l'Arctique et sur la présidence que nous assurerons au Conseil de l'Arctique. À titre de porte-parole sur les questions liées à l'Arctique, j'ai participé à l'élaboration de l'étude et à la production du rapport issu des nombreux témoignages adressés au comité. La transcription complète de ces témoignages est disponible sur le site Web du Parlement, à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca/CommitteeBusiness. Puisque l'océan Arctique est le lieu de profonds changements, l'importance de cette région pour l'avenir du Canada ne fait aucun doute.

Parmi les grands dossiers du Parlement, notons également le projet de loi C-47 qui vise la création de l'Office des droits de surface des Territoires du Nord-Ouest et qui découle de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu. Le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord a examiné le projet de loi C-47 et entendu les témoignages de différents groupes des Territoires du Nord-Ouest. Le projet de loi, maintenant à la Chambre des communes, aura sans doute été adopté au moment où le bulletin sera publié.

J'ai été très heureux de recevoir Thomas Mulcair, le 18 février, pour sa visite de deux jours à Yellowknife. Le chef de l'Opposition officielle a rencontré beaucoup de gens d'ici, et il se réjouit à l'idée d'une prochaine visite.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de Joyeuses Pâques.

Dennis



Le député Dennis Bevington, Pascal Erasmus, Taylor Pagotto et Thomas Mulcair, chef de l'Opposition officielle à Yellowknife, à l'occasion de la visite de ce dernier le 18 février 2013.

Photo Credit: Joy Newton



De gauche à droite, debout : Shayla Snowshoe, Hannah Taniton, James Williams, Karis Gruben, Dang Dang, Peter Taptoona, Tara Greenland, Alannis McKee, Chelsea Raddi, Garred Taniton et Alyssa Carpenter. Rangée de devant : James Day Jr., Daniel Tutcho, Vanessa Kimiksana et Dakota Orlas.

POUR CONTACTER DENNIS :

Bureau de Yellowknife

5014, 50^e Avenue
C.P. 1986
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2P5
Tél. : 867-873-6995
Télé. : 867-920-4233
Sans frais : 1-800-661-0802

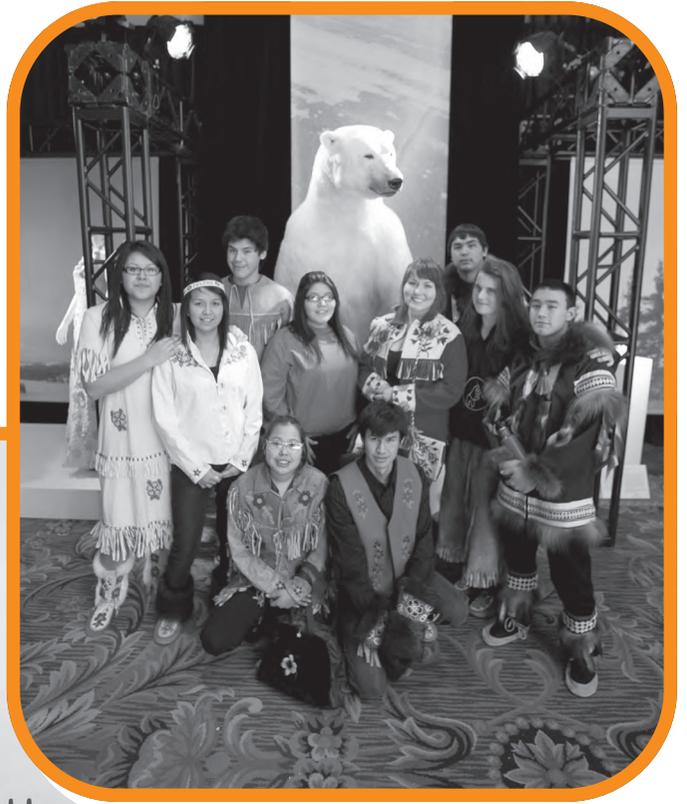
Bureau au Parlement

Pièce 239
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-992-4587
Sans frais : 1-866-992-4587
Télé. : 613-992-1586
Courriel : dennis.bevington@parl.gc.ca
Site Web : www.dennisbevington.ca



Journées des spectaculaires TNO 2013. Des jeunes, des artistes et des musiciens qui montrent fièrement leurs talents et ouvrent une fenêtre sur le Nord dans le cadre des activités annuelles du Bal de Neige. Sur les photos, quelques-unes de ces personnes.





Poste
sans timbre

Dennis Bevington, député
Western Arctic
Pièce 239, édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Les néo-démocrates font pression sur les conservateurs pour faire annuler les changements dévastateurs à l'assurance-emploi

Nous avons été perturbés d'apprendre, ce mois-ci, que des « quotas de refus » étaient imposés à Service Canada. Cette information met en évidence l'importance de défendre, contre les attaques incessantes des conservateurs, nos concitoyens du Nord qui sont sans emploi.

Le 5 février, la Chambre des communes a débattu d'une motion déposée par la porte-parole du NPD en matière d'assurance-emploi, Anne-Marie Day. La motion était ainsi libellée : Que cette Chambre demande au gouvernement d'annuler les changements dévastateurs qu'il a apportés au programme d'assurance-emploi qui ont pour effet de réduire l'accès aux prestations, de faire baisser les salaires, de pousser les Canadiens vulnérables vers la pauvreté et de transférer aux provinces des coûts supplémentaires; et qu'elle lui demande de rétablir le projet pilote des cinq semaines supplémentaires pour éviter le « trou noir » de l'insécurité financière auquel font face les travailleurs des industries saisonnières et les économies régionales qui dépendent d'eux.

Les néo-démocrates ont vertement dénoncé les ravages des conservateurs. Dernièrement, ils ont :

- ⇒ condamné l'élimination du projet pilote des cinq semaines supplémentaires afin d'éviter le « trou noir » de l'insécurité financière qui touche les travailleurs saisonniers et les économies régionales qui dépendent d'eux;
- ⇒ lutté pour faire annuler les changements apportés au projet pilote *Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi*, des changements qui toucheront les Canadiens les plus vulnérables qui veulent faire augmenter leurs revenus alors qu'ils touchent des prestations d'assurance-emploi;
- ⇒ manifesté leur opposition à la suppression du processus d'appel de l'assurance-emploi ainsi qu'à son remplacement par le Tribunal de la sécurité sociale, moins adéquat et bénéficiant de trop peu de ressources;
- ⇒ demandé l'annulation des changements aux définitions de « démarches raisonnables de recherche d'emploi » et « d'emploi convenable » qui forceront les travailleurs à couvrir de longues distances pour se rendre

au travail et à accepter des emplois moins payants et en dessous de leur niveau de compétence s'ils ne veulent pas perdre leurs prestations;

⇒ demandé la réduction des délais de traitement des demandes d'assurance-emploi causés par les restrictions budgétaires imposées par les conservateurs à Service Canada.

Dans le Nord, beaucoup de gens ont des emplois saisonniers et comptent sur l'assurance-emploi pendant une partie de l'année. Les conservateurs changent les règles du jeu : les gens qui, antérieurement, avaient accès à des prestations auront désormais plus de difficulté à y accéder, et celles-ci seront moindres et moins durables.

Il était déjà difficile de répondre aux critères d'admissibilité pour obtenir de l'assurance-emploi; les conservateurs les ont encore durcis. *Depuis 1995*, les critères d'admissibilité faisaient en sorte que 6 personnes sur 10 étaient inadmissibles aux prestations d'assurance-emploi. Avec le projet de loi omnibus des conservateurs, il est encore *plus difficile* d'obtenir des prestations pour soutenir la recherche d'emploi.

Vous devriez avoir une chance raisonnable de trouver un travail dans votre domaine. Ce n'est pas le cas actuellement. Les ministres conservateurs se sont donné le pouvoir de décider quel travail vous convient. Même si, pour cela, vous devez abandonner votre carrière et accepter un emploi moins payant.

Qu'arrive-t-il si vous n'êtes pas d'accord? Vous perdrez vos prestations.

Ce n'est pas équitable. Ce n'est pas non plus comme cela que nous arriverons à établir la main-d'œuvre compétente et confiante dont nous avons besoin.

L'assurance-emploi n'est pas un *cadeau* d'Ottawa. Il s'agit d'une *assurance* pour laquelle vous payez et qui a pour but de soutenir votre cheminement professionnel à long terme. *Il s'agit de la vision que les néo-démocrates s'engagent à protéger.*

Votre déclaration d'impôt 2012

Les Canadiens sont maintenant appelés à remplir leur déclaration de revenu. Si vous avez besoin d'aide, l'Agence du revenu du Canada offre, dans son site Web, la liste des différentes façons de remplir une déclaration. Peu importe l'option choisie, vous trouverez toute l'information nécessaire à l'adresse suivante : **www.cra.gc.ca**. Vous y trouverez également une rubrique des questions fréquentes et différents trucs. Vous avez jusqu'au 30 avril 2013 pour remettre votre déclaration.

Pour obtenir le formulaire T1 – Déclaration de revenus et de prestations –, vous pouvez vous rendre à un bureau de Service Canada ou à un bureau de poste.
